

Vendre votre bien.

Avec une commission maximale de 4.99%, Abriculteurs propose **des tarifs inférieurs de 15%** par rapport à la moyenne nationale en France, établie à 5,78% selon le rapport récent de [l'Autorité de la concurrence](#).

BARÈME POUR VOTRE BIEN.

Mandat de vente à la charge du vendeur.

- **4.99 % TTC** sur le prix de la transaction pour les biens supérieurs à 250 000 €.
- 12 550 € TTC pour les biens inférieurs à 250 000 €.
- 5 250 € TTC pour un box ou parking.

BARÈME POUR VOTRE LOCAL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL.

Mandat de vente à la charge du vendeur.

- **6,5% HT** (soit 7,8% TTC) sur le prix de la transaction pour les biens supérieurs à 200.000 €.
- **12 550 € HT** (soit 15 060 € TTC) pour les biens inférieurs à 200 000 €.